

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le mardi 15 novembre 2022, à 9 h 30

Salle du conseil | Édifice Lucien-Saulnier
[Webdiffusion](#) de l'assemblée en différé

PRÉSENCES

Mme Daphney Colin, présidente
M. Abdelhaq Sari, vice-président
Mme Christina Smith, vice-présidente
M. Younes Boukala, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Marc Doret, membre
M. Benoît Gratton, membre
Mme Gracia Kasoki Katahwa, membre

ABSENCE

Aucune.

**PERSONNES
INVITÉES**

M. Daniel Farias, directeur adjoint à la Direction des enquêtes criminelles, SPVM
M. Pascal Richard, inspecteur-chef, Direction des services corporatifs, SPVM
M. Éric Soumpholphakdy, inspecteur, Division de la prévention et de la sécurité urbaine, SPVM
M. Simon Pérusse, conseiller stratégique, Division de la prévention et de la sécurité urbaine, SPVM
Mme Anouk St-Onge, commandante, Division de la prévention et de la sécurité urbaine, responsable du Module des incidents et des crimes haineux, SPVM
M. Marc Bellerose, agent au Module des incidents et des crimes haineux, SPVM
Mme Julie Rosa, conseillère à la Direction des communications, des pratiques d'affaires et des relations avec les partenaires, SPVM

**AUTRES PERSONNES
PRÉSENTES**

Aucune.

Le quorum est atteint.

Environ 14 personnes sont présentes.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 36. Mme Daphney Colin, présidente de la Commission de la sécurité publique, souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à l'assemblée, aux commissaires ainsi qu'aux personnes représentant le Service de police de la ville de Montréal.

Elle invite les commissaires de la commission à se présenter et elle présente brièvement le déroulement de la séance.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La présidente donne lecture de l'ordre proposé. Sur une proposition de M. Abdelhaq Sari appuyée par Mme Christina Smith, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 4 octobre 2022

Sur une proposition de M. Younes Boukala appuyée par M. Marc Doret, le procès-verbal du 4 octobre 2022 est adopté à l'unanimité tel que proposé.

4. Cheminement d'une plainte dans le signalement d'incidents et crimes haineux

La présidente cède la parole à M. Daniel Farias, directeur adjoint à la Direction des enquêtes criminelles du SPVM.

4.1. Présentation - Cheminement d'une plainte dans le signalement d'incidents et crimes haineux

M. Daniel Farias prononce un bref mot d'introduction et présente les personnes qui l'accompagnent et cède à son tour la parole à M. Marc Bellerose, agent au Module des incidents et des crimes haineux, SPVM, lequel entame la [présentation](#).

La présidente remercie les représentants du SPVM pour la clarté des informations présentées.

Afin de permettre les dernières inscriptions à la période de questions et commentaires du public, la présidente propose une courte pause avant de poursuivre l'assemblée publique.

PAUSE

4.2. Période de questions et commentaires du public

Mme Daphney Colin précise le fonctionnement de la période de questions et commentaires du public. Elle invite ensuite les personnes inscrites à la période de questions présentes dans la salle à poser leur question.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
M. Marcel Lanoue	Souligne que le document présenté dans sa version papier est incomplet, et signale que des caractères sont manquants / Fait mention qu'il aurait souhaité obtenir copie du dépliant multilingue du SPVM.
M. Jean Duval	Salue le travail accompli par le SPVM / Associe le crime haineux au terrorisme intérieur / Considère qu'il est victime d'un crime haineux et relate les préjudices qu'il aurait subis en avril 2013 / Mentionne à titre de motifs haineux: l'âge, l'incapacité mentale et physique ou leur perception / Dénonce les actes haineux commis envers les élu-es à l'hôtel de ville par des employés de la Ville et sa culture syndicale / Interpelle les représentants du SPVM afin de savoir les suites qui seront données à son cas, notamment pour réparer les injustices qu'il aurait subies / Précise qu'il a entamé un processus de plainte.
M. Robert Edgar	Mentionne qu'il a pris connaissance de cette assemblée tout récemment par l'entremise de la notification YouTube / Souhaite intervenir en anglais pour assurer une représentation de la communauté anglophone de Montréal et au bénéfice du reste du Canada / Souhaite présenter son cas particulier pour illustrer un propos général / S'inquiète que l'incident ou le crime haineux est invoqué lors de critiques émises à l'intention d'une communauté religieuse / Souhaite savoir comment le SPVM départage ce qui relève du crime haineux, de ce qui est une critique légitime d'une communauté religieuse ou de toute autre communauté / Se rassure que les deux parties, accusée et plaignante, sont entendues par le SPVM / Demande s'il peut s'entretenir avec le représentant du SPVM dans l'objectif de se prémunir d'éventuelles fausses accusations.

La présidente demande s'il y a d'autres interventions des personnes présentes dans la salle. Elle procède à la lecture des questions et commentaires qui ont été transmis à travers le questionnaire en ligne.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
M. Fo Niemi, Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR)	According to the data presented on hate crimes, there has been an increase in reports in 2022. Can the SPVM name the three communities most affected by hate on the basis of race or colour? Last year, we requested a breakdown of race-based hate crimes

	<p>by communities. Despite a pledge made before this Commission to provide such information, the SPVM has not done so.</p> <p>NB Is there an error in the listing of the languages of the flyer? “Mandarin” is listed, but it is a spoken dialect.</p>
<p>Stéphanie Tsi-Ying, Lamothe, Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR)</p>	<p>Suite à la décision de la Cour Suprême dans l’arrêt Ward, la CDPDJ [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse] a indiqué lors d’une décision passée, en avril, qu’elle n’accepte plus les plaintes impliquant les propos discriminatoires en dehors de l’emploi et des services. Comment cette décision affecte-t-elle le travail du SPVM en matière d’incidents haineux s’il continue à transmettre ces cas à la Commission ?</p>

La présidente remercie les personnes présentes et celles à distance pour leur participation.

4.3. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

La présidente invite maintenant les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Lisa Christensen	Demande de clarifier la période d’analyse, notamment pour l’année 2022 / Demande s’il y a une association entre la disponibilité en plusieurs langues du dépliant et le niveau de signalement de crimes haineux envers certaines communautés ethnoculturelles.
Mme Christina Smith	Demande des précisions entre l’incident et le crime haineux / Signale que des crimes haineux commencent par des incidents haineux.
M. Benoit Gratton	Demande des précisions sur le taux de résolution d’enquête de crimes motivés par la haine.
M. Abdelhaq Sari	Présente ses excuses pour sa brève absence / Remercie pour le travail effectué / Porte à l’attention que pour contrer ce phénomène, cela repose en partie sur la qualité des données collectées, les chiffres présentés ne reflètent pas la réalité / Salue la production d’un dépliant offert en plusieurs langues, mais déplore qu’il soit méconnu de la population / Relate d’un fait à Montréal-Nord à l’égard femme voilée / Déplore que les personnes qui subissent des actes haineux ne portent généralement pas plainte / S’indigne du peu de considération de certains membres du personnel policier / règlement ou loi / Appelle à un meilleur accompagnement lors d’un signalement ou d’une plainte /

	<p>Demande, en fonction de l'expertise disponible au Module du SPVM, les types d'action qui pourraient être entreprises à court et moyen pour y remédier / Rappelle que le crime haineux commis à la mosquée de Québec survenu en 2017 a été précédé d'une série d'incidents à caractère haineux et rappelle l'importance à accorder aux signes précurseurs.</p>
M. Younes Boukala	<p>Souhaite plus d'informations sur le processus et le traitement des incidents haineux récurrents, notamment sur le Web / Demande à partir de quel moment ces incidents haineux sont considérés comme des crimes haineux par le SPVM / Demande les moyens déployés en matière de prévention d'incidents et crimes haineux sur le Web, tant dans les espaces publics que privées des réseaux sociaux notamment.</p>
Mme Daphney Colin	<p>Adhère aux propos exprimés par son collègue à l'égard de l'accueil inhospitalier qui est parfois réservé dans des postes de police envers une personne qui courageusement a décidé de porter plainte / Demande la façon de mieux sensibiliser les effectifs policiers dans les postes de quartier à faire preuve de plus de sensibilité dans la réception de ce type de signalement / Plaide pour que des conseillers·ères en développement communautaire soient déployés·es dans tous les postes de quartier / S'enquiert des approches en place à l'intention des personnes en cause dans le cadre d'un incident à caractère haineux, c'est-à-dire d'un acte considéré non criminel.</p>
Mme Gracia Kasoki Katahwa	<p>Souhaite des éléments complémentaires concernant le processus de traitement des signalements et plaintes, notamment le triage de ceux-ci au centre d'appel 911 / Exprime sa préoccupation à propos de signalements qui ne seraient pas considérés / Demande les directives appliquées par les agents 911 quant à la réception d'un appel relevant d'un incident et crime haineux et si ces dernières sont normalisées / Demande si l'ensemble des effectifs policiers reçoivent la formation / Porte à l'attention, à l'instar de ses collègues, que les incidents haineux sur le Web peuvent se manifester par la suite par des comportements en société, un phénomène qui appelle à un ajustement des outils d'intervention / Salue les différentes actions entreprises et exprime le souhait à l'intention de l'ensemble du Québec à poursuivre dans cette direction au moyen de ces bonnes pratiques.</p>
M. Abdelhaq Sari	<p>Fait ressortir un parallèle avec violence conjugale, notamment en regard de l'accompagnement tant de la victime que de la personne qui commet l'agression / Salue la démarche du SPVM.</p>

En terminant, la présidente réitère l'aspect fondamental du travail effectué en amont et les liens tissés avec les différentes communautés ethnoculturelles. Elle souligne l'importance de mettre en place des approches qui sortent du cadre pour chercher à contrer ces actes à caractère haineux menant à la violence. La présidente souhaite tout particulièrement saluer les initiatives de partenariats et de liaisons avec les organismes communautaires. Elle souhaite également rappeler qu'au-delà du rôle premier de la Commission, entre autres, d'éclairer la prise de décision des élu-es, elle représente une tribune pour sensibiliser et informer les citoyennes et les citoyens de leurs droits.

La présidente remercie les représentantes et représentants du SPVM et les félicite à nouveau pour les efforts déployés. Elle remercie les citoyennes et les citoyens pour leur participation.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 55.

APPROUVÉ LE : 14 février 2023

ORIGINAL SIGNÉ

Daphney Colin
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Lydia Atrouche
Coordonnatrice - commissions
permanentes